

Mise en ligne : 2 octobre 2016.
Dernière modification : 14 février 2017.
www.entreprises-coloniales.fr

S.A. DES ÉTS ZEMBRA

S.A., 13 janvier 1926, p. 10 ans.

S.A. DES ÉTS ZEMBRA
(ALIMENTATION GÉNÉRALE, GROS, DEMI-GROS ET DÉTAIL)
S.A. au capital de 0,6 MF.
Siège social : ALGER, 4, pl. de Chartres
Registre du commerce : Alger, n° 15.433
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 960)

Conseil d'administration
composé de 3 à 9 membres, nommés pour 3 ans, propriétaires de 50 actions.
ZEMBRA (Isaac), 1, r. Lazerges, Alger ;
CHEMOUL (Léon), 17, r. de la Lyre, Alger ;
COHEN (Salomon), 2, r. Sainte, Alger ;
CAZAUX (Roland), 10, r. Joinville, Alger ;
CHEMOUL (Abraham), 22, r. de la Lyre, Alger ;
HADJADJ (Israël), 12, av. de Bouzaréah, Alger ;
ÉLIE (Albert), 2, r. Géricault, Alger.

Commissaires aux comptes
HARDELLET (Albert), 5, r. Valentin, Alger.

Objet. — Le commerce, en Algérie, d'épicerie, comestibles, denrées coloniales, droguerie, alcools, vins, liqueurs et spiritueux, et, un un mot, de tout ce qui a trait à l'alimentation.

Capital social. — 0,6 MF en 600 act. de 1.000 fr.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; le solde, soit 95 %, aux act. Ttf, l'ass. gén. a le droit de décider de prélèvement, sur ce solde de bénéf., d'une somme destinée à la création d'un fds de prévoyance.
